



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une ancienne décharge transformée en centrale solaire : Énergie d'ici et ERE43 valorisent un site en source d'électricité renouvelable

À Rosières, la nouvelle centrale photovoltaïque d'ERE43 construite sur un ancien site d'enfouissement a été inaugurée ce samedi 24 mai. Énergie d'ici accompagne ERE43 dans la valorisation de l'électricité issue de ce projet local, innovant et responsable :

- **736 panneaux photovoltaïques** installés sans béton, sur des structures bois issues de forêts locales
- **350 000 kWh** d'électricité produite par an, soit l'équivalent de la consommation de 80 à 150 foyers
- Électricité vendue en **monnaie locale** (« le LIEN ») pour dynamiser l'économie du territoire
- Un modèle d'**autoconsommation collective**, avec le SICTOM et l'agglomération du Puy-en-Velay



Légende : Les équipes de la coopérative ERE43 et d'Energie d'ici lors de l'inauguration de la centrale de Rosières (crédit photo coopérative ERE43)

Rosières (Haute-Loire), Le 26 mai 2025 – Une ancienne décharge transformée en site de production d'électricité renouvelable : c'est le pari réussi de la coopérative ERE43 et de ses partenaires. Énergie d'ici, fournisseur d'électricité renouvelable en circuit court, soutient cette initiative en tant qu'acheteur de l'énergie produite et responsable d'équilibre du projet. La centrale photovoltaïque de Rosières, située sur un ancien site d'enfouissement des déchets appartenant au SICTOM Emblavez-Meygalet et à l'agglomération du Puy-en-Velay, vient d'être mise en service et a été inaugurée le 24 mai 2025.

Valoriser un terrain délaissé pour produire de l'énergie verte

Développée par ERE43, cette installation solaire a été conçue pour répondre aux exigences les plus strictes en matière d'impact environnemental. Implantés sur un site inutilisable pour l'habitat ou l'agriculture, les **736 panneaux photovoltaïques** sont fixés sur des structures en bois brut issues des forêts locales et gérées durablement, fournies par la société MECOWOOD. Ce système innovant ne nécessite ni terrassement, ni béton, ce qui permet une intégration réversible dans l'environnement.

Un modèle économique local et solidaire

Financée grâce à un emprunt de la Nef, banque éthique, la centrale de Rosières s'inscrit également dans une logique d'économie circulaire. Environ 10% de l'électricité produite sera consommée localement par le SICTOM et l'Agglomération du Puy-en-Velay dans le cadre d'un projet d'autoconsommation collective. D'autres acteurs locaux pourront rejoindre cette initiative afin de bénéficier d'une énergie propre à un prix stable sur le long terme.

Le surplus de production, soit 90% de l'électricité générée, est acheté par Énergie d'ici est payé en monnaie locale, le LIEN, qui circule dans territoire frontalier ligérien - altiligérien. Cette

approche permet de renforcer l'ancrage territorial du projet et de favoriser une économie locale plus résiliente.

Un impact concret sur la transition énergétique

Avec une puissance de 300 kWc (250 kVA), la centrale de Rosières produira environ **350 000 kWh d'électricité solaire par an**, soit l'équivalent de la consommation annuelle de **80 à 150 foyers**. Elle s'ajoute aux trois centrales hydroélectriques déjà présentes en Haute-Loire et contribue à diversifier le mix énergétique d'Énergie d'ici.

Ils en parlent

Antoine Garcier, Directeur Général d'Énergie d'ici :

« Ce projet illustre parfaitement la mission d'Énergie d'ici : soutenir des initiatives locales, durables et responsables. En achetant l'électricité produite à Rosières, nous permettons aux consommateurs de choisir une énergie en circuit court et de soutenir directement la transition énergétique sur leur territoire. »

Jacques Villeveille, Gérant d'ERE43 :

« Nous avons conçu ce projet en veillant à minimiser son empreinte écologique tout en maximisant ses retombées locales. L'implication d'Énergie d'ici et l'utilisation du LIEN renforcent encore davantage notre engagement pour un modèle énergétique solidaire. »

Yann Petroff, Coordinateur du LIEN, monnaie locale :

« En rémunérant l'énergie en monnaie locale, ce projet favorise les circuits courts économiques autant qu'énergétiques. C'est une belle avancée vers un système plus résilient et plus ancré dans les territoires. »

À propos d'Énergie d'ici

Plusieurs producteurs d'énergie hydraulique indépendants ont, dans une approche commune, décidé de se regrouper pour créer une société dénommée « Union des Producteurs Locaux d'Électricité ». Leur objectif ? Vendre leur électricité directement du producteur au consommateur final, sous la marque Énergie d'ici.

Énergie d'ici est le premier fournisseur créé par des producteurs. Ce modèle de circuit court

de l'énergie permet de proposer une électricité renouvelable à des prix compétitifs, et aux producteurs de s'extraire le plus possible des prix de marché, qui sont très fluctuants.

Le siège social de l'entreprise se trouve à Arudy (Pyrénées-Atlantiques, 64) et le siège opérationnel à Lyon (Rhône, 69).

<https://www.energiesdici.fr/>

Faits et chiffres clés sur Énergie d'ici

- 230 centrales et producteurs partout en France
- 16.100 adhérents consommateurs, dont les $\frac{3}{4}$ sont des professionnels
- 1 TWh agrégé dans le mix électrique
- Mix énergétique 2025 : 45% hydroélectricité, 43% éolien, 9% biomasse, 3% solaire